

DELIBERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CRUVIERS-LASCOURS
Séance du 20/03/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT GARD

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 16/03/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie de Cruviers-Lascours sous la présidence de Fabien FIARD, Maire.

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :
**ALLEMAND JC, ANDRE MJ, BESSEDE J, BUET JC, CANAL P, CEZAR J,
COSTA R, DUBOIS K, DUNTZE N, FIARD F, MILLOT M, PONCET C,
SAUVAGE P, TOULOUZE M.**

Excusés : DE MEO A. , pouvoir donné à TOULOUZE M
Secrétaire de séance : BESSEDE J

Le Conseil municipal passe à l'ordre du jour :

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoint au maire à **TROIS**,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutin de liste secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il convient par conséquent de commencer l'élection des adjoints. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, une seule liste se propose, il s'agit de la liste de Madame ANDRE Marie-Jeanne.

Il est procédé au déroulement du vote.

Deux Assesseurs : Mesdames MILLOT Muriel et DUNTZE Nathalie

Élection des Adjointes au Maire

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

La liste de Madame ANDRE Marie-Jeanne ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

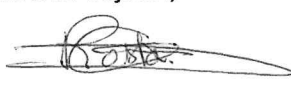
Madame ANDRE Marie-Jeanne , Première adjointe au maire**Monsieur COSTA Rémy, deuxième adjoint au maire****Madame CEZAR Jocelyne, troisième adjointe au maire**

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer leurs fonctions.

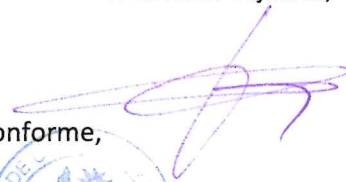
Première adjointe,



Deuxième adjoint,



Troisième adjointe,



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. pour extrait conforme,

LE MAIRE,

Fabien FIARD

